



Programme d'Appui au Secteur de la Justice en Algérie



La déontologie des magistrats

ESM – Koléa

22-23 septembre 2019

Chantal BUSSIERE – Jean-Marie HUET

PROGRAMME

Dimanche 22 septembre 2019 – Approche théorique et pratique de la déontologie des magistrats.

9h – Accueil *Rappel des objectifs de la session – présentation des participants et intervenants*

9h30 – 12h30 : *Les principes généraux de la déontologie des magistrats.*

9h30 : Clarification terminologique et rappel historique

Chantal BUSSIERE

Echanges entre les participants

10h30-10h45 – Pause

10h45 - Analyse comparée des textes et des pratiques :
La déontologie, une conduite professionnelle et personnelle exigeante

Jean-Marie HUET

Échanges entre les participants

12h15- 13h30 – Déjeuner

13h30 - 16h30 – *Ateliers pratiques autour de 3 thématiques :*

Le magistrat et ses proches

Le magistrat à l'audience

Le magistrat et les conflits d'intérêts

Magistrats du siège : **Chantal BUSSIERE**

Magistrats du parquet : **Jean-Marie HUET**

16h30 - *Fin des travaux*

Lundi 17 juin 2019 – Poursuite des ateliers

9h- Poursuite des ateliers

10h30- 10h45- *Pause et photo de groupe*

10h45 - 12h30 fin des ateliers

Chantal BUSSIERE – Jean-Marie HUET

12h 30 -13h30- déjeuner

13h30 - 15h30 - Echanges entre les participants

15h30 - Evaluation de la session

16h30 – Clôture